

## COLOMBIE

Alors que la situation risque de tourner au désastre sur le plan des droits humains, des mesures doivent être prises pour protéger les civils

Index AI : AMR 23/023/02

Tandis que l'armée se prépare à entrer dans la zone démilitarisée située dans le sud du pays et que les forces aériennes colombiennes ont commencé à bombarder des objectifs dans cette région, après la rupture des négociations de paix entre le gouvernement et les Fuerzas Armadas Revolucionarias de Colombia (FARC, Forces armées révolutionnaires de Colombie), Amnesty International a de nouveau demandé que des mesures décisives soient prises afin de protéger la population civile dans cette région et dans les autres zones de conflit.

L'organisation a condamné le détournement d'un avion civil et l'enlèvement du sénateur Jorge Gechen Turbay vendredi, à la suite desquels le président colombien a décidé de reprendre le contrôle de la zone démilitarisée. Si la responsabilité de ces agissements

incombe effectivement aux FARC, le mouvement de guérilla s'est rendu coupable d'une grave violation du droit international humanitaire.

« Le président colombien a appelé publiquement les forces armées à garantir la sécurité de la population civile dans le cadre des opérations menées pour reprendre la zone démilitarisée, a souligné Amnesty International. Néanmoins, il est à craindre que les mesures de protection nécessaires n'aient pas été prises, dans la mesure où des groupes paramilitaires soutenus par l'armée ont pu renforcer leur présence à la périphérie de la zone démilitarisée ces deux dernières années, et menacent d'y entrer dans le sillage des forces régulières pour éliminer les sympathisants présumés des FARC au sein de la population civile.

« L'importance des effectifs paramilitaires déployés autour de la zone démilitarisée ainsi que les informations faisant état d'une "liste noire" d'au moins 30 habitants de la région sont des plus alarmantes », a ajouté Amnesty International, en appelant à l'ouverture d'une enquête sur ces

informations.

Les individus accusés d'être des collaborateurs de la guérilla par les forces de sécurité et leurs alliés paramilitaires sont fréquemment victimes de graves violations des droits humains. Or, les civils de la zone démilitarisée ont été stigmatisés bien des fois de cette manière.

*« Il est impératif que toutes les dispositions nécessaires – notamment des mesures destinées à combattre et à démanteler les groupes paramilitaires – soient prises pour protéger la population civile de la zone démilitarisée contre toute forme de représailles de la part des forces armées colombiennes et de leurs alliés paramilitaires »*, a ajouté Amnesty International. L'organisation s'est également déclarée préoccupée par le sort des milliers de personnes que la crainte pourrait pousser à prendre la fuite, tandis que l'armée reprend le contrôle de la région.

*« Une mesure essentielle pour garantir la sécurité des civils de cette zone consisterait à permettre à des organisations nationales et internationales de défense des*

*droits humains d'y accéder »*, a indiqué Amnesty International, en demandant de nouveau que des observateurs indépendants puissent se rendre dans la zone démilitarisée pour veiller au respect des droits humains. *« À ce stade, la communauté internationale a un rôle crucial à jouer : elle doit suivre de près les démarches accomplies par les forces armées pour se conformer à l'appel au respect de la vie des civils lancé par le président Andrés Pastrana Arango, prêter la plus grande attention aux efforts déployés à cet égard par le gouvernement lui-même, et insister pour que soient pleinement appliquées les recommandations des Nations unies. »*

Amnesty International exhorte par ailleurs les FARC à ne pas attenter à la vie ni à l'intégrité physique des otages civils ni des membres des forces armées et de la police retenus captifs dans la zone démilitarisée, et à s'engager à respecter en toutes circonstances le droit international humanitaire. L'organisation appelle en outre les groupes armés d'opposition à mettre un terme aux enlèvements,

*aux attaques aveugles qui affectent  
la population civile, ainsi qu'aux  
homicides arbitraires et délibérés  
commis contre ceux qu'ils accusent  
de soutenir leurs ennemis.*

Une fois encore, Amnesty International a souligné l'urgente nécessité d'un accord humanitaire entre les deux parties, garantissant la protection de la population civile contre les conséquences du conflit. \_

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International, à Londres, au +44 20 7413 5566 ou consulter notre site web : <http://www.amnesty.org>